

Réf: Dossier N° 099028

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FONDAMENTALE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 7ième tranche, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FONDAMENTALE »

Objet : LOGISTIQUE, LOCATION ET VENTE DE MATERIELS ROULANTS, IMPORT/EXPORT, VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 7ième tranche, Lot 2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : M TCHOKANAKA TIKE WILLIAM ROMUALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02755 du 15/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21467/GTCA/RC/2022 du 15/06/2022

